



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Grand River	Elora		
Date	Vendredi, le 20 juillet 2018	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Courses 1 - 10 : Couvert (Temp : 25 °C)			
État de la piste	Courses 1 - 10 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Nombre de course de qualification	Nombre total d'inscriptions 106	
Paris mutuels 135 312 \$				
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant

Juge principal Walker, Craig	Juge associé Brethour, Fred	Juge associé Counsell, Kelly
--	---------------------------------------	--

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Ligne droite opposée :

Tyler Moore était présent pour l'examen du film pour la course 2, du 16 juillet 2018, pour l'infraction à la directive 22.19 de la CAJO pour le pied en dehors de l'étrier. Avertissement donné.

George Ketros était présent afin de faire un changement de la performance de Amazing Perch de la course 8, du 13 juillet 2018.

Michael Sumner de la course 5, 9 juillet 2018 infraction à la règle des pylônes 18.08.02(a) de la CAJO, 100\$ sanction monétaire. SB 50708.

COURSES

Course 1 - Rien à signaler

Course 2 - Enquête. Le #22, Friends To The End, a perdu son allure avant le départ et n'était pas à l'intérieur du poteau de départ. Remboursement de 8 758 \$. Le # 7 Southern Heart est arrivé en 7^{ème} position et a été placé en 8^{ème} position pour avoir chevauché au départ. Le # 5 Promise Blue Chip est arrivé avec l'équipement brisé et il a perdu un fer à cheval.

Vidéo pour l'enquête - <https://youtu.be/JgBCXvzcQX0>

Course 3 - Enquête. On a examiné le potentiel bris d'allure pour le # 5 Jayport Buddy après le ¾'s. Aucune infraction à la règle sur les bris d'allure. Colin Kelly a été averti en lien avec le 2^{ème} ¼ en 32.1.

Vidéo pour l'enquête - https://youtu.be/kpf2xnnMv_Q

Course 4 Rien à signaler

Course 5 Rien à signaler

Course 6 Rien à signaler

Course 7 le # 3 Massmade a été retiré pas les juges comme inéligible. Le cheval a été traité avec Lasix le 29 juin 2018 et ne s'est pas reposé pour les 15 jours nécessaires et il s'est qualifié le 11 juillet 2018. Infraction à la directive 35.02.06 de la CAJO.

Course 8 - Rien à signaler

Course 9 Rien à signaler. Nouvel alcootest.

Course 10 le # 3 Hayleighs Hat a tiré après le ¼ avec une entrave brisée.